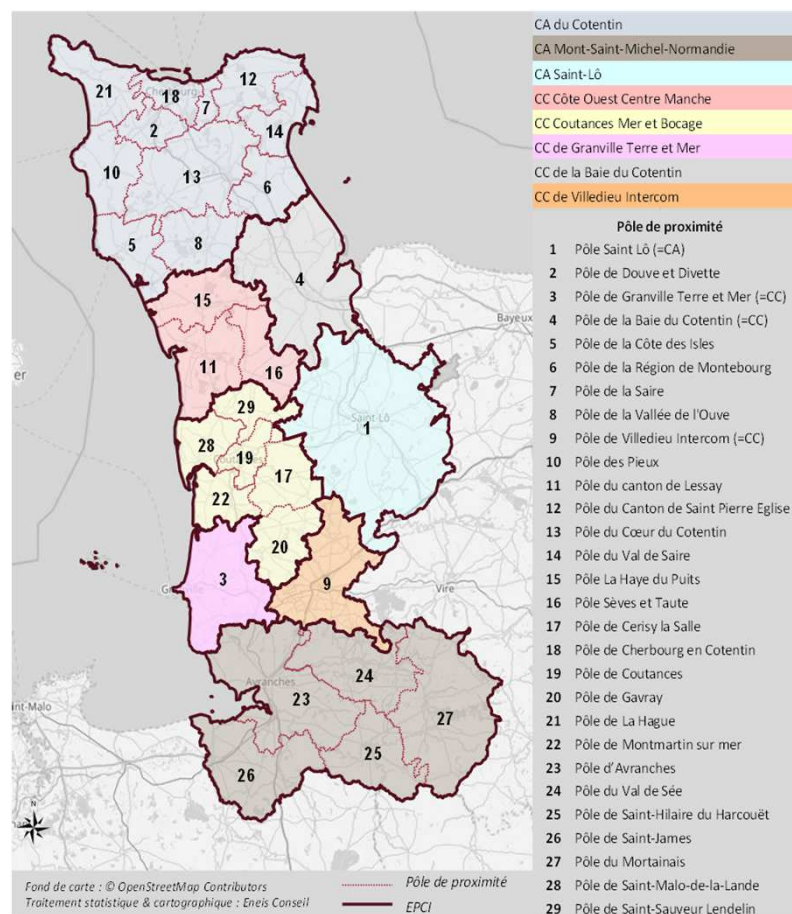


FICHE PORTRAIT DE TERRITOIRE - OBSERVATOIRE DE LA PETITE ENFANCE, ENFANCE-JEUNESSE, PARENTALITE

CA Mont-Saint-Michel Normandie

Etat des lieux au 31.12.2016

Cette fiche portrait réunit et affine certaines données à l'échelle intercommunale issues de l'état des lieux départemental des politiques petite-enfance, enfance-jeunesse et parentalité réalisé au 31.12.2016. Les données du Recensement Général de la Population sont issues du dernier recensement en vigueur



PARTIE 1 : LE CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE

Les principales caractéristiques de votre territoire :

La Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel Normandie a été créée le 1er janvier 2017 et est issue de la fusion de cinq anciennes EPCI qui constituent toujours à l'heure actuelle de réels pôles de proximité. Certains pôles reprennent d'ailleurs les contours des anciens EPCI, c'est le cas notamment de : Saint-Hilaire-du-Harcouët, Val de Sée, et Mortainais. Les deux autres pôles de proximité diffèrent légèrement des contours des anciens EPCI :

- Un pôle de proximité est constitué de l'ancienne CC de Saint-James et de la partie Sud-Ouest de la CC Avranches
- Un second pôle reprend l'ancienne CC d'Avranches – Mont-Saint-Michel mais sans la partie Sud.

Au dernier recensement de l'INSEE, l'agglomération Mont Saint-Michel Normandie accueille 88 223 habitants, soit 17,6% de la population départementale. En considérant, les pôles de proximité actuels, l'ancienne CC d'Avranches Mont St Michel est le pôle au sein duquel il est dénombré le plus grand nombre d'habitants. En effet, ce pôle accueille la moitié des habitants du territoire (37 890). A l'opposé, l'ancienne CC du Val de Sée correspond au pôle de proximité le moins peuplé : 9 082 habitants.

Entre 2009 et 2014, l'EPCI Mont Saint-Michel Normandie a connu une très légère baisse de sa population, de l'ordre de 200 habitants, soit -0,1% d'évolution annuelle moyenne. Ce rythme de croissance est inférieur à celui observé durant la même période à l'échelle départementale et seule la CA du Cotentin enregistre un rythme de croissance moins important. En considérant, une période d'analyse plus importante, le territoire Mont Saint-Michel Normandie connaît une relative diminution du nombre d'habitants, faisant suite à une hausse entre 1999 et 2009, qui faisait elle-même suite à une forte diminution du nombre d'habitants depuis 1968.

En considérant les pôles de proximité actuels, il est observé des disparités importantes. En effet, seule une partie de l'ancienne CC d'Avranches a vu son nombre d'habitants progresser : +0,4% due notamment à des soldes naturel et migratoire tous deux positifs. Les autres pôles de proximité ont tous connu une diminution de leurs effectifs sur la période 2009-2014 due à un déficit du solde naturel (plus de décès que de naissances) non compensé par le solde migratoire peu important et parfois également déficitaire. Si cette décroissance démographique a été « relativement faible » pour l'ancienne CC du Val de Sée (-0,2%/an) et l'ancienne CC de Saint Hilaire du Harcouët (-0,3%/an), l'ancienne CC du Mortainais (pôle vert) a quant à elle connu une très forte diminution de la population entre 2009 et 2014, décroissance continue depuis une trentaine d'années.

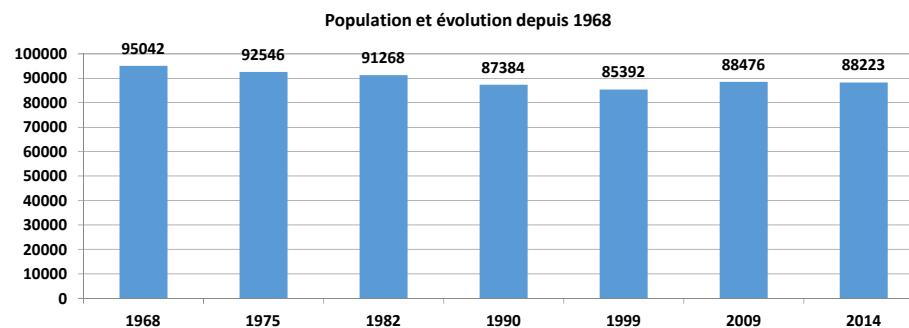
Contrairement au Département, **le nombre de naissances reste relativement stable depuis 2003.** En moyenne, 940 naissances ont lieu chaque année sur le territoire, dont la moitié au sein d'une partie de l'ancienne CC d'Avranches Mont St Michel. Les naissances domiciliées sur le territoire représentent 17,1% de celles du département. Le taux de natalité a quant à lui diminué passant de 10,6 naissances pour 1 000 habitants entre 1999 et 2009 à 9,8 entre 2009 et 2014. Ce constat à la baisse s'observe pour tous les pôles de proximité du territoire. L'intensité du taux de natalité varie en fonction des pôles considérés allant de 10,9 naissances pour 1 000 habitants au sein d'une partie de l'ancienne CC d'Avranches Mont-Saint-Michel contre 7,7 au sein de la CC du Mortainais durant la dernière période intercensitaire.

La répartition et l'évolution de la population par grands groupes d'âges donne des indications sur l'évolution des besoins potentiels sur un territoire. Au sein de l'agglomération, plusieurs tendances sont observées.

- Les moins de 20 ans sont moins présents qu'à l'échelle départementale, respectivement 21,8% contre 23,0%. A l'échelle des pôles de proximité, la part des moins de 20 ans s'établit en moyenne à 21% exceptée pour l'ancienne CC du Mortainais au sein de laquelle la proportion est nettement plus faible (18,8%). A l'image de ce qui est observé à l'échelle départementale, le nombre d'habitants âgés de 0-19 ans a diminué entre 2009 et 2014 mais à un rythme moins important, respectivement -0,2%/an à l'échelle de l'agglomération contre -0,4%/an à l'échelle départementale. La diminution du nombre de jeunes âgés moins de 20 ans s'observe dans l'ensemble des pôles de proximité excepté celui qui concerne une partie de l'ancienne CC d'Avranches Mont-Saint-Michel (+0,5%) La baisse est particulièrement marquée au sein de l'ancienne CC du Mortainais (-1,4%/an)
- La part de la population âgée de 20-59 ans est également inférieure à ce qui est observée dans le département (45,6% à l'échelle de l'agglomération contre 47,7% dans la Manche). Entre 2009 et 2014, le nombre d'habitants appartenant à cette classe d'âge a également diminué (-1%/an) à un rythme, cette fois, plus important que dans le département (-0,7%/an). Cette baisse est observée au sein de tous les pôles de proximité qui composent le territoire et de manière plus marquée sur l'ancienne CC du Mortainais.
- A l'inverse, la part des personnes de plus de 60 ans est plus importante sur le territoire comparativement au département, respectivement 32,7% contre 29,3%. Les effectifs âgés ont également fortement augmenté entre 2009 et 2014 à l'échelle de l'agglomération, phénomène observable pour tous les pôles de proximité qui composent le territoire, à l'exception de l'ancienne CC du Val de Sée qui voit ses effectifs de jeunes seniors diminuer de -0,4%.

Enfin, il est constaté que sur ce territoire, une grande majorité des ménages occupaient déjà le même logement un an auparavant (87,4%). Cette proportion moins importante sur l'ancienne CC du Mortainais (83,5%) pour laquelle le renouvellement de la population semble légèrement plus important comparativement aux autres territoires au sein desquels la sédentarisation est plus élevée (plus de 9 ménages sur 10 habitaient leur logement 1 an avant l'enquête du recensement sur l'ancienne CC du Val de Sée)

La population totale et son évolution

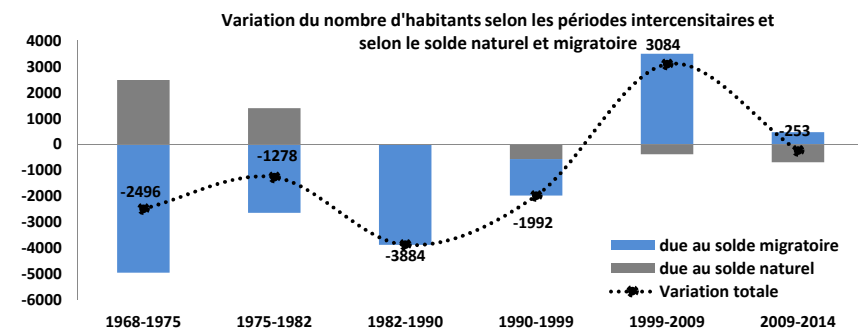


Source : Insee, RGP 1968 à 2014

Les moteurs de l'évolution démographique

	2009-2014	
	EPCI	DEPARTEMENT
Variation de la population (%)	-0,1%	0,1%
Due au solde naturel (%)	-0,2%	0,0%
Due au solde migratoire (%)	0,1%	0,1%

Source : Insee, RGP 1999, 2009 & 2014



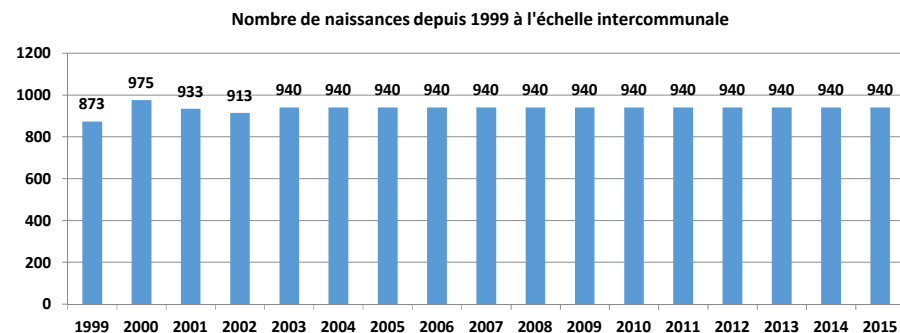
Source : Insee, RGP 1968 à 2014

La natalité

	Taux de natalité	
	EPCI	DEPARTEMENT
1999-2009	10,6	11,4
2009-2014	9,8	10,4

Source : Insee, RGP 1999, 2009 & 2014

Le **taux de natalité** est le rapport entre le nombre de naissances observées durant la période et la population présente en moyenne durant cette même période.



Source : Insee, Etat Civil

La population par groupe d'âge et son évolution

	Effectifs en 2014		Part dans la population totale en 2014		Evolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014	
	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT
0-19 ans	19203	115146	21,8%	23,0%	-0,2%	-0,4%
20-59 ans	40213	238332	45,6%	47,7%	-1,0%	-0,7%
60-74 ans	16162	86705	18,3%	17,3%	1,2%	2,2%
75 ans ou plus	12645	59775	14,3%	12,0%	1,7%	1,6%
TOTAL	88223	499958	100,0%	100,0%	-0,1%	0,1%

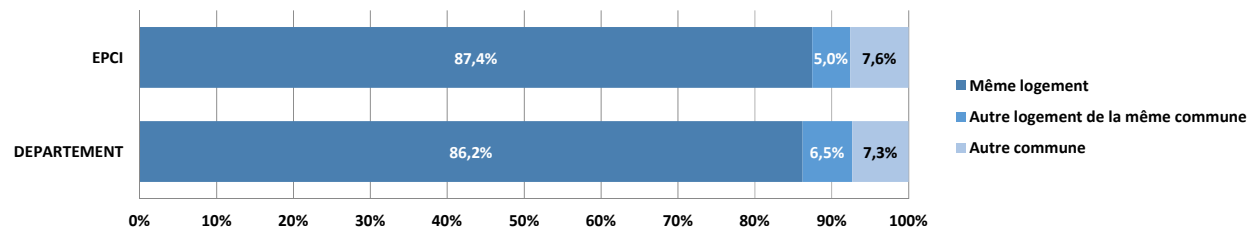
Source : Insee, RGP 2009 & 2014

	Indice de jeunesse	
	EPCI	DEPARTEMENT
2009	91,6	115,5
2014	85,4	103,4

Source : Insee, RGP 2009 & 2014

L'**indice de jeunesse** est le rapport entre le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans et les personnes âgées de 65 ans ou plus. Sa diminution indique un vieillissement de la population (augmentation de la part des personnes âgées au sein de l'ensemble de la population). A l'inverse, son augmentation indique un rajeunissement de la population.

Répartition de la population âgée de 1 an ou plus en 2014
selon le lieu de résidence 1 an auparavant



Autre commune = commune appartenant ou non à l'EPCI

Insee RGP 2014

PARTIE 2 : LA PETITE ENFANCE

Les principales caractéristiques de votre territoire :

En 2014, le territoire de l'agglomération Mont Saint-Michel Normandie accueille 2 670 enfants âgés de moins de 3 ans, soit 3,0% de la population du territoire. Cette proportion est similaire à la tendance départementale en 2014 (3,1%). Plus de la moitié des enfants âgés de 0-2 ans résident au sein de d'une partie de l'ancienne CC d'Avranches Mont St Michel (pôle bleu) en 2014. A l'image des tendances départementales, le nombre de jeunes enfants de 0-2 ans a diminué entre 2009 et 2014 à l'échelle de Sud Manche, phénomène également observable pour l'ensemble des pôles de proximité actuels, avec là encore une forte baisse au sein de l'ancienne CC du Val de Sée (-2%/an).

En analysant le profil des ménages au sein desquels les jeunes enfants vivent sur le territoire, plusieurs tendances sont observées :

- Dans un premier temps, les parents ou le monoparent d'un enfant âgé de moins de 3 ans travaillent en moyenne davantage, en proportion, au sein de l'EPCI que dans le reste du Département, ce qui induit un niveau de demande potentiellement plus important. 68,5% des enfants de moins de 3 ans voient leurs deux parents ou leur monoparent travailler. Un enfant sur 4 réside au sein d'un ménage dont aucun parent ne travaille, ménage qui nécessite souvent des besoins en mode de garde ponctuel et spécifique.
- D'autre part, à l'échelle de l'agglomération, un certain nombre d'indicateurs démontre une situation économique et sociale des ménages avec enfants de moins de 6 ans qui apparaît plus favorable que sur le département : la part des enfants résidant au sein d'un ménage à bas revenu y est plus faible (15,9% contre 17,2% dans le Département), constat valable pour tous les pôles de proximité qui composent l'agglomération actuelle. La part des enfants résidants au sein d'un ménage bénéficiaire du RSA est également inférieure à la moyenne départementale (6,0% contre 6,5% au niveau départemental). A l'échelle infra territoriale, le pôle Saint-James dispose d'une proportion supérieure (7,1%).

D'un point de vue de la couverture de l'offre, l'agglomération dispose :

- D'une offre de garde chez 642 assistants maternels agréés, soit 70,6 places d'accueil à la journée pour 100 enfants de moins de 3 ans (78 sur le département). Cette offre est bien présente au sein d'une partie de l'ancienne CC d'Avranches Mont St Michel (75,6) mais apparaît plus faible au sein de l'ancienne CC du Canton de Saint James et la partie Sud de l'ancienne CC d'Avranches notamment (55,7).
- Le nombre d'assistants maternels agréés a diminué de 10,7% en 5 ans, une décroissance nettement plus importante qu'à l'échelle départementale. A l'échelle des pôles de proximité, la baisse est observée au sein de tous les pôles de proximité et a été particulièrement marquée au sein de l'ancienne CC de Saint Hilaire du Harcouët (-27,6%). Au 31.12.2016, 90,2% des assistants maternels sont en activité sur le territoire, contre 82,7% à l'échelle départementale.
- De 9 RAM dont 4 au sein d'une partie de l'ancienne CC d'Avranches Mont St Michel. En moyenne il est compté 64,3 assistants maternels pour 1 RAM soit un ratio légèrement en dessous des préconisations de la CAF (70 assistants maternels pour 1 RAM).
- D'une offre de garde en MAM puisqu'au 31.12.2016, 2 MAM sont installées sur le territoire intercommunal (au sein de l'ancienne CC d'Avranches Mont St Michel exclusivement). Ainsi, 7 assistants maternels exercent au sein d'une MAM sur ce territoire et 24 places sont proposées.
- D'une offre d'accueil collective composée de 4 multi accueil et une halte-garderie représentant ainsi 83 places d'accueil régulier, 41 places en occasionnel et 4 places en accueil mixte. Ainsi, le taux de couverture au 31.12.2016 est inférieur au taux départemental : 3,3 places d'accueil régulier ou mixte pour 100 enfants de moins de 3 ans contre 5,4 places sur le département. Cette offre d'accueil est répartie sur l'ensemble du territoire. Seule l'ancienne CC du Mortainais ne dispose d'aucune structure d'accueil collectif.

En incluant la scolarisation des enfants de 2 ans, l'accueil individuel et l'offre d'accueil collectif, la capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans à l'échelle de l'EPCI est de 86,1 (contre 94,1 à l'échelle du Département et 56,1 à l'échelle de la France, en 2014)

Il par ailleurs intéressant de noter qu'au sein de l'agglomération une part similaire d'enfants de moins de 6 ans sont gardés par des assistants maternels (33,7% contre 33,6% sur le département). Cette proportion atteint 35,9% au sein du partie de l'ancienne CC d'Avranches Mont St Michel et de l'ancienne CC du Val de Sée contre 24,9% au sein de l'ancienne CC de Saint-James et d'une partie du territoire de l'ancienne CC d'Avranches. 13 enfants sont également gardés par une assistante maternelle sur des horaires atypiques

Parallèlement, une part moins importante d'allocataires fait le choix de réduire leur activité pour élever leur enfant de moins de 2 ans par rapport au département (13,1% sont bénéficiaires du CLCA contre 14,1% sur le Département). Il est constaté également une part plus importante d'enfants âgés de 2 ans scolarisés (31,4%) comparativement au département (23,2%). Une tendance qui peut s'expliquer par le taux de couverture faible en EAJE.

Enfin, il apparaît que comparativement aux autres territoires, Mont-Saint-Michel Normandie est un EPCI prioritaire en terme de développement d'une offre (cf. analyse indicelle). L'enjeu réside dans le fait que des écarts importants entre les niveaux de réponses sont observés entre les anciens EPCI qui compose le territoire. L'enjeu d'harmonisation et de redéploiement de l'offre semble donc prioritaire par rapport à la création d'une offre nouvelle. Les besoins spécifiques sont également à prendre en compte dans l'adaptation de l'offre.

Les effectifs d'enfants âgés de 0-2 ans : données générales

	Effectifs en 2014		Part dans la population totale en 2014		Evolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014	
	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT
0-2 ans	2670	15555	3,0%	3,1%	-0,7%	-1,0%
Population totale	88223	499958	100,0%	100,0%	-0,1%	0,1%

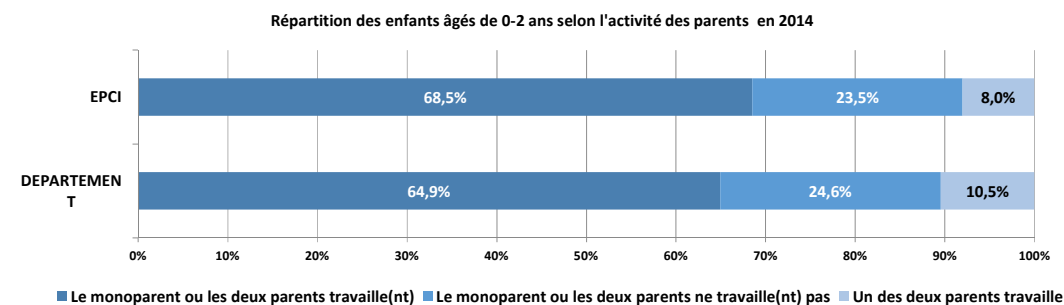
Source : Insee, RGP 2009 & 2014

La scolarisation des enfants de 2 ans

	Effectifs de 2 ans scolarisés	Part des 2 ans scolarisés
EPCI	287	31,4%
DEPARTEMENT	1237	23,2%

Source : Insee, RGP 2014

L'activité des parents



Source : Insee, RGP 2014

La situation des ménages avec enfant(s) âgés de 0-5 ans

	Nombre d'enfants de 0-5 ans résidant au sein d'un ménage allocataire à bas revenus au 31.12.2016	Part des enfants de 0-5 ans résidant au sein d'un ménage à bas revenu au 31.12.2016
EPCI	875	15,9%
DEPARTEMENT	5535	17,2%

Source : CAF au 31.12.2016

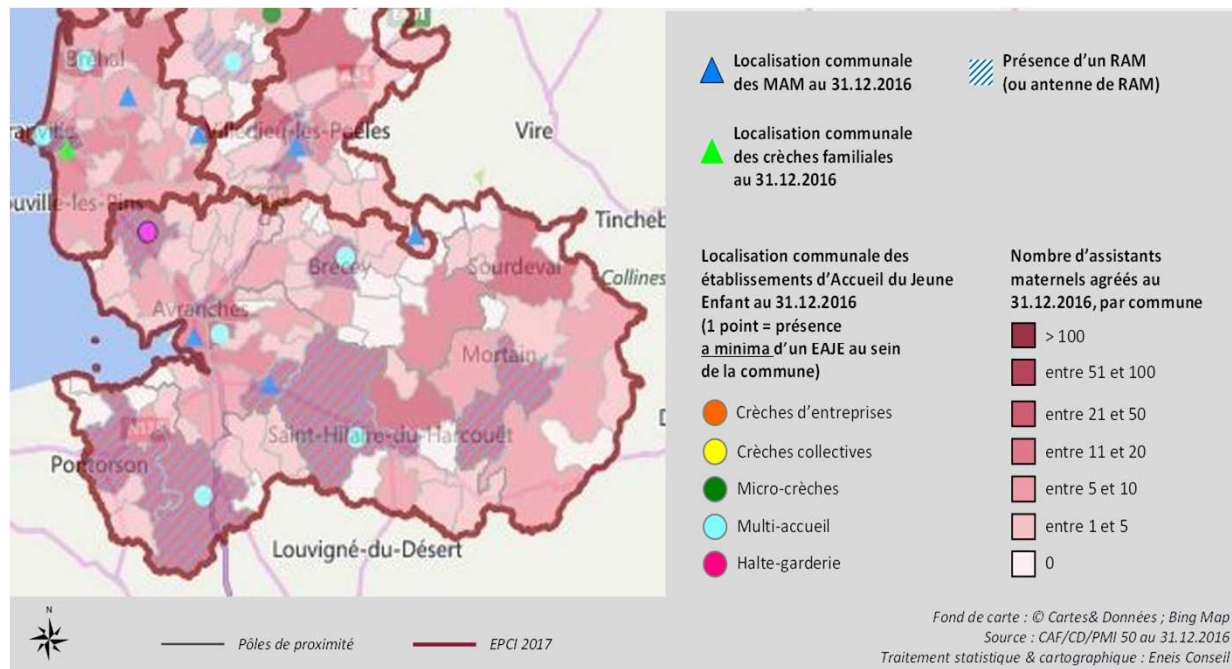
	Nombre d'enfants de 0-5 ans résidant au sein d'un ménage bénéficiaire du RSA au 31.12.2016	Part des enfants de 0-5 ans résidant au sein d'un ménage bénéficiaire du RSA au 31.12.2016
EPCI	329	6,0%
DEPARTEMENT	2085	6,5%

Source : CAF au 31.12.2016

	Nombre d'enfants de 0-5 ans bénéficiaires de l'AEEH au 31.12.2016	Part des enfants de 0-5 ans bénéficiaires de l'AEEH au 31.12.2016
EPCI	22	0,4%
DEPARTEMENT	165	0,5%

Source : CAF au 31.12.2016

L'offre d'accueil du jeune enfant



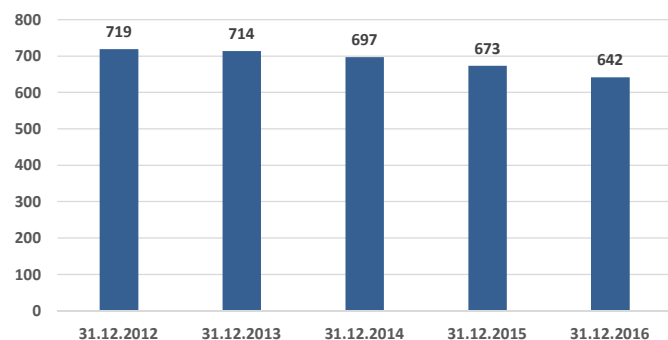
Offre d'accueil à la journée

Places d'accueil à la journée chez les assistants maternels actifs (estimation) et places d'accueil régulier ou mixte en EAJE	Nombre total de places d'accueil rapportées au nombre d'enfants de 0-2 ans dont le (les) parent(s) travaille(ent)
1788	0,98
10912	1,13

Source : CD/PMI 50/CAF au 31.12.2016

L'offre d'accueil individuel du jeune enfant

Effectifs des assistants maternels agréés



Variation 2012 - 2016 du nombre d'assistants maternels agréés	
EPCI	-10,7%
DEPARTEMENT	-4,9%

Source : CD/PMI 50 au 31.12.2016

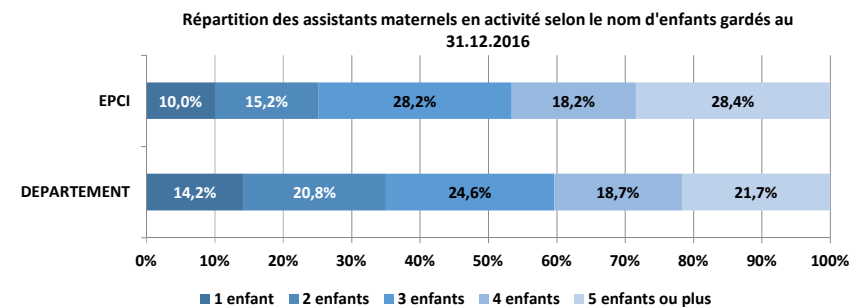
Source : CD/PMI 50 au 31.12.2016

	Capacité d'accueil théorique des assistants maternels agréés		Nombre de places chez les assistants maternels agréés à la journée pour 100 enfants de 0
	A la journée	En périscolaire	
EPCI	1886	357	70,6
DEPARTEMENT	12125	3154	78,0

Source : CD/PMI 50 au 31.12.2016 - Insee, RGP 2014

	Part assistants maternels agréés ≥ 60 ans	Nombre d'assistants maternels en activité	Part des assistants maternels en activité
EPCI	13,2%	579	90,2%
DEPARTEMENT	12,6%	3793	82,7%

Source : CD/PMI 50 au 31.12.2016



Source : CD/PMI 50/CAF au 31.12.2016

	Nombre de RAM	Assistants maternels en activité pour 1 RAM
EPCI	9	64,3
DEPARTEMENT	43	88,2

Source : CD/PMI 50 au 31.12.2016

Les assistants maternels exerçant en MAM et en crèches familiales

	Nombre de crèches familiales	Capacité d'accueil en crèche familiale	Nombre d'assistants maternels intervenant en crèche familiale
EPCI	0	0	0
DEPARTEMENT	3	250	67

Source : CD/PMI 50 au 31.12.2016

	Nombre de Maisons d'assistants maternels (MAM)	Capacité d'accueil au sein des MAM	Nombre d'assistants maternels intervenant au sein d'une MAM
EPCI	2	24	7
DEPARTEMENT	34	393	104

Source : CD/PMI 50 au 31.12.2016

L'offre d'accueil collectif du jeune enfant

	Nombre d'EAJE*	dont crèches collectives	dont crèches de personnel ou d'entreprise	dont micro-crèches	dont multi-accueils	dont halte-garderies
EPCI	5	0	0	0	4	1
DEPARTEMENT	44	2	2	3	32	5

Source : CD/PMI 50 au 31.12.2016

* Etablissement d'accueil du jeune enfant

	Nombre de places d'accueil régulier (crèches)	Nombre de places d'accueil occasionnel (halte-garderie)	Nombre de places d'accueil mixtes	Nombre de places d'accueil régulier ou mixte en EAJE pour 100 enfants de 0-2 ans
EPCI	83	41	4	3,3
DEPARTEMENT	414	196	422	5,4

Source : CD/PMI 50/CAF au 31.12.2016

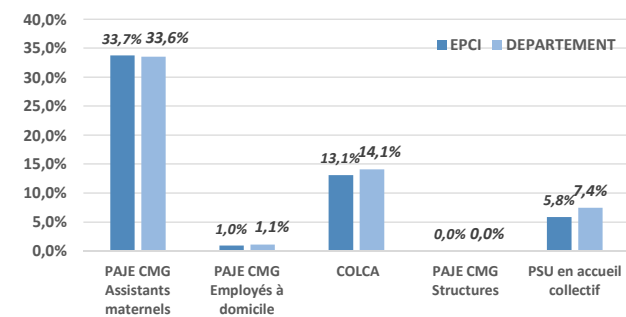
Les bénéficiaires d'une aide

Nombre d'enfants de 0-5 ans bénéficiaires d'une aide d'accueil du jeune enfant

	PAJE CMG Assistant maternel	PAJE CMG Employé à domicile	PAJE CLCA	PAJE CMG Structures	PSU en accueil collectif
EPCI	1857	53	349		321
DEPARTEMENT	10799	364	2194		2392

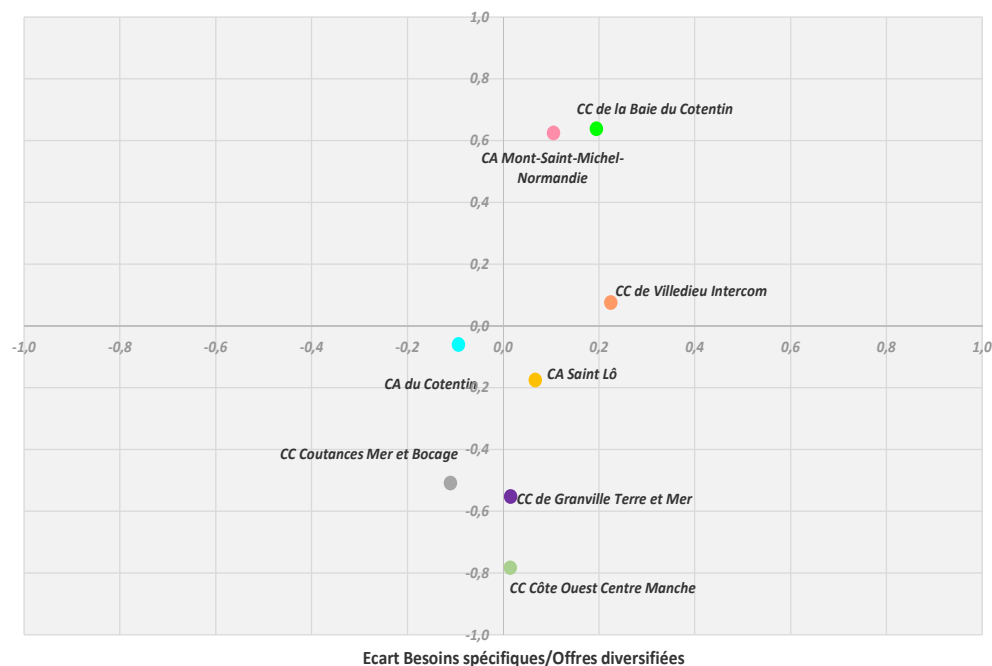
Source : CAF au 31.12.2016

Taux de recours des 0-5 ans à allocation AJE



Source : CAF au 31.12.2016

L'écart entre la demande, le besoins et l'offre globale



L'identification de territoires en tension d'un point de vue de l'accueil du jeune enfant est un préalable fondamental dans la définition d'une politique départementale d'accueil du jeune enfant. Pour cela il existe un certain nombre de méthodes quantitatives permettant d'identifier les territoires pour lesquels l'offre d'accueil individuel ou collectif ne répond pas pleinement à la demande. La méthode la plus utilisée usuellement est la simple comparaison de taux d'équipements, c'est-à-dire du nombre de places rapporté à la population donnée d'un territoire permettant ainsi de classer ces derniers en fonction d'une valeur cible à atteindre. Bien que rapide à mettre en œuvre, cette méthode, comme toutes celles exclusivement fondées sur une analyse non croisée de taux d'équipement, présente pour principale limite d'être déduite, non pas de la demande ou du besoin, mais de l'offre présente sur le territoire.

Afin d'identifier au mieux les territoires pour lesquels l'offre ne satisfait pas la demande théorique dans le département, il a été calculé pour chaque EPCI **quatre indices basés chacun sur un ensemble d'indicateurs** explicités ci-après :

Un **indice de demande**, qui vise à définir le niveau de demande pouvant être déduit des caractéristiques des familles sur les EPCI, indépendamment de l'offre existante.

Un **indice de besoins** plus spécifique qui prend en compte des caractéristiques qui ne conduisent pas nécessairement à l'expression d'une demande, mais peuvent en revanche traduire un certain niveau de besoin.

Un **indice d'équipements** qui a pour objectif d'identifier le niveau de dotation de chaque territoire en places, notamment en matière d'accueil en établissement, à domicile ou chez un assistant maternel

Un **indice d'offres** qui permet de tenir compte des modalités de l'offre et des indicateurs de qualité de l'offre, comme par exemple le niveau de diversification des équipements ou encore l'accompagnement des assistants maternels.

L'objectif de cette analyse est d'identifier les territoires prioritaires au sein desquels l'écart entre la demande et l'offre est importante nécessitant le déploiement ou redéploiement d'une offre. A ce titre, le but de cet exercice n'est pas d'effectuer une analyse cloisonnée à l'échelle de chaque EPCI pour identifier un éventuel manque mais de **prendre de la hauteur afin de mettre en avant les intercommunalités pour lesquelles un écart important entre la demande, les besoins et les équipements est identifié**. La finalité est de pouvoir prioriser le développement d'une offre sur un territoire donné sur la base des écarts entre

Grille de lecture du graphique :

Ecart Demande/Equipement négatif + Ecart Besoins/Offres négatif = EPCI qui disposent d'équipements qui semblent répondre à la demande. Parallèlement, le niveau de diversification de l'offre semble également couvrir des besoins spécifiques. Ces EPCI, comparativement aux autres territoires, peuvent être considérés comme les moins prioritaires en termes de développement d'une offre (EPCI situés en bas à gauche du graphique).

Ecart Demande/Equipement négatif + Ecart Besoins/Offres positif : EPCI qui disposent d'équipements qui semblent répondre à la demande. Cependant, la diversification de l'offre ne semble pas répondre à des besoins spécifiques (EPCI situés en haut à gauche du graphique)

Ecart Demande/Equipement positif + Ecart Besoins/Offres négatif = EPCI qui connaissent une demande plus importante que les équipements. Parallèlement la diversification de l'offre semble néanmoins répondre à des besoins spécifiques (EPCI situés en bas à droite du graphique)

Ecart Demande/Equipement positif + Ecart Besoins/Offres positif = EPCI qui connaissent une demande plus importante que les équipements. Parallèlement la diversification de l'offre ne permet également pas de répondre à des besoins spécifiques. Ces territoires, comparativement aux autres territoires, doivent être considérés comme prioritaires en termes de développement d'une offre (EPCI situés en haut à droite du graphique)

PARTIE 3 : ENFANCE JEUNESSE

Les principales caractéristiques de votre territoire :

Selon le dernier recensement de la population, le nombre d'enfants et d'adolescents est en baisse sur le territoire de l'EPCI, excepté les 6-10 ans et 11-14 ans dont le nombre a augmenté entre 2009 et 2014 à l'échelle de l'agglomération.

Les enfants de 3-5 ans ont vu leurs effectifs diminuer de 1%/an entre 2009 et 2014, tendance similaire au sein de trois pôles de proximité avec une tendance plus marquée sur l'ancienne CC du Mortainais (-3,3%).

Les enfants de 6-10 ans voient leurs effectifs augmenter de 0,4%, due notamment aux fortes hausses de cette classe d'âge au sein de l'ancienne CC d'Avranches Mont St Michel et de l'ancienne CC Saint-James à l'Ouest de l'agglomération.

Les adolescents âgés de 11 à 14 ans voient leurs effectifs diminuer de 0,4%. Au sein de la partie Nord de l'ancienne CC d'Avranches Mont St Michel et de l'ancienne CC du Val de Sée, cette classe d'âge a vu ces effectifs augmenter de 1,5% en moyenne chaque année.

Les effectifs de jeunes adultes sont en quant à eux en baisse de 2% en moyenne chaque année entre 2009 et 2014, tendance observée pour tous les pôles de proximité de l'agglomération de manière plus marquée sur l'ancienne CC de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Pour accueillir ce public (accueil collectif de jeunes mineurs), le territoire dispose d'une offre d'accueil enfance-jeunesse globalement plus importante en termes de nombre de places, quelles que soit les tranches d'âges ou les périodes, en comparaison avec les taux d'équipement départementaux.

Du point de vue de la scolarisation, peu d'enjeux sont repérés. Une part similaire au département d'adolescents âgés de 15-17 ans scolarisés. Néanmoins, on constate que les jeunes adultes sont en proportion moins scolarisés que leurs homologues au sein du Département. Mais, ils sont également moins nombreux à ne pas être diplômés (15,2% des 15-24 ans non scolarisés sans diplôme contre 17,5% sur le Département), à connaître le chômage (22,3% contre 24,8%) et à disposer d'un emploi précaire (17,6% contre 20,1% dans la Manche).

Ces tendances occultent néanmoins des disparités infra territoriales importantes à prendre en considération. Si la situation des jeunes adultes semblent plus satisfaisante concernant l'emploi que sur le Département, certains pôles de proximité se distinguent néanmoins. C'est le cas, à titre d'exemple, de l'ancienne CC du Canton de Saint James et d'une partie de l'ancienne CC d'Avranches (taux de chômage des 15-24 ans : 27,1%), de l'ancienne CC du Mortainais (taux de chômage des 15-24 ans : 22,8%)

Les effectifs âgés de 3 à 24 ans : données générales

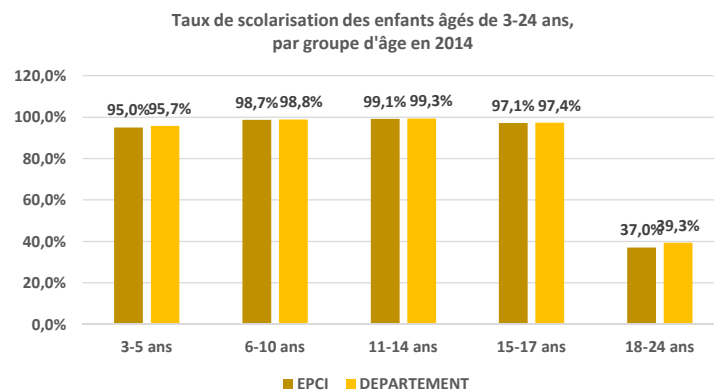
	Effectifs en 2014		Part dans la population totale en 2014		Evolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014	
	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT
3-5 ans	2836	16633	3,2%	3,3%	-1,0%	-0,8%
6-10 ans	5107	29541	5,8%	5,9%	0,4%	-0,4%
11-14 ans	4094	24783	4,6%	5,0%	0,4%	0,4%
15-17 ans	3022	18603	3,4%	3,7%	-0,1%	-0,1%
18-24 ans	4877	32878	5,5%	6,6%	-2,0%	-1,3%
Population totale	88223	499958	-	-	-0,1%	0,1%

Source : Insee, RGP 2009 & 2014

La scolarisation des jeunes âgés de 3 à 24 ans

	Effectifs scolarisés en 2014	
	EPCI	DEPARTEMENT
3-5 ans	2695	15909
6-10 ans	5042	29199
11-14 ans	4057	24599
15-17 ans	2936	18114
18-24 ans	1805	12932

Source : Insee, RGP 2014



Source : Insee, RGP 2014

L'accueil collectif de mineurs

Capacité totale d'accueil collectif de jeunes mineurs selon la période et l'âge des enfants à l'échelle intercommunale

	3-5 ans	6-11 ans	12-17 ans
	Capacité	Capacité	Capacité
Périscolaire	2827	5272	254
Mercredi	4	6	84
Samedi	0	2	89
Vacances Toussaint	337	546	281
Vacances de Noël	123	224	121
Vacances d'Hiver	327	500	189
Vacances de Printemps	334	503	276
Juillet	474	1273	479
Août	363	644	361

Source : DDCS50 au 31.12.2016

Données relatives uniquement aux accueils collectifs de jeunes mineurs déclarés auprès de la DDCS soit une partie de l'ensemble de l'offre.

Taux d'équipement en accueil collectif de jeunes* mineurs selon la période et l'âge des enfants

	3-5 ans		6-11 ans		12-17 ans	
	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT
Périscolaire	99,7	79,8	86,1	71,4	4,2	3,5
Mercredi	0,1	0,3	0,1	0,2	1,4	1,2
Samedi	0,0	0,0	0,0	0,2	1,5	1,7
Vacances Toussaint	11,9	9,6	8,9	8,3	4,6	4,1
Vacances de Noël	4,3	3,1	3,7	2,6	2,0	2,3
Vacances d'Hiver	11,5	9,2	8,2	8,1	3,1	2,7
Vacances de Printemps	11,8	9,2	8,2	8,2	4,5	3,4
Juillet	16,7	14,6	20,8	17,1	7,8	5,2
Août	12,8	10,2	10,5	10,8	5,9	5,5

Source : DDCS50 au 31.12.2016

*Nombre de places pour 100 jeunes

Insertion - Emploi

	Part des 15-24 ans non scolarisée et sans diplôme en 2014	Taux d'activité de la population âgée de 15-24 ans en 2014	Taux de chômage de la population active âgée de 15-24 ans en 2014	Part de la population active occupée âgée de 15-24 ans sous contrat précaire en 2015
EPCI	15,2%	49,6%	22,3%	17,6%
DEPARTEMENT	17,5%	49,1%	24,8%	20,1%

Source : Insee, RGP 2014

Sous le terme **emplois précaires** sont regroupés les statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Ce sont l'intérim, les contrats à durée déterminée, l'apprentissage et les contrats aidés.

PARTIE 4 : PARENTALITE

Les principales caractéristiques de votre territoire :

Au 1er janvier 2014, Mont-Saint-Michel Normandie compte près de 12 006 familles avec enfants, chiffre néanmoins en baisse depuis 2009 sur un même rythme qu'observé à l'échelle départementale (0,6%/an). Seule la partie Nord de l'ancienne CC d'Avranches Mont St Michel a connu une hausse du nombre de familles avec enfants durant la dernière période intercensitaire due exclusivement à la hausse du nombre de familles monoparentales sur ce territoire.

Les couples sans enfants représentent 81,6% des familles soit le type de ménage le plus représenté sur l'agglomération, proportion qui atteint 84,6% au sein de l'ancienne CC du Val de Sée. Les couples avec enfants représentent des familles et leur nombre a diminué entre 2009 et 2014. Le territoire compte, en proportion moins de familles monoparentales (18,4%) et ce type de famille a peu augmenté entre 2009 et 2014 (+0,1%/an contre +1%). Cette évolution est très hétérogène selon les différents pôles de proximité : si l'ancienne CC d'Avranches et l'ancienne CC du Val de Sée voient leurs nombre de familles monoparentales fortement progresser entre 2009 et 2014, les trois autres pôles de proximité connaissent au contraire une diminution de ces effectifs (-2,8%/an sur l'ancienne CC de Saint-James et d'une partie de la CC d'Avranches)

Les caractéristiques de la population active sur le territoire pèsent à la hausse sur le niveau de demande en matière d'accueil du jeune enfant sur le territoire : en effet, le taux de chômage apparaît plus faible à l'échelle de l'agglomération (9,5%) qu'à l'échelle départementale (11,3%). Il est recensé également, en proportion, une part équivalente à celle du Département de familles avec enfants situées sous le seuil de bas revenus ou d'allocataires CAF dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations CAF.

Pour soutenir les familles avec enfants, l'EPCI bénéficie d'actions de soutien à parentalité financées dans le cadre du REAAP (20 actions) dont plus de la moitié sont concentrées sur le secteur d'Avranches. Des actions sont également financées sur le territoire dans le cadre du CLAS (9 actions déployées sur les secteurs d'Avranches et du Val de Sée). L'intercommunalité compte de plus 2 LAEP sur son territoire, situés sur les pôles de Saint-Hilaire-du-Harcouët et du Mortainais. Malgré la présence de ces structures, l'EPCI dénombre 1,3 LAEP pour 3500 enfants de moins de 6 ans soit un taux légèrement supérieur à l'objectif de la COG CNAF (1 LAEP pour 3500 enfants de moins de 6 ans) mais parmi les plus bas observés en comparaison des autres EPCI du Département.

Les familles : données de contexte générales

	Effectifs en 2014		Proportion en 2014		Evolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014	
	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT
Couples avec enfant(s)	9801	56380	38,1%	39,3%	-0,8%	-0,9%
Familles monoparentales	2206	15680	8,6%	10,9%	0,1%	1,0%
Couples sans enfants	13715	71441	53,3%	49,8%	0,3%	0,8%
Familles nombreuses	1894	11861	7,4%	8,3%	-1,2%	-1,2%
TOTAL Familles	25722	143501	-	-	-0,6%	-0,5%

Source : Insee, RGP 2009 & 2014

Situation socio-économique des familles

	Part des foyers fiscaux non imposés en 2014
EPCI	64,1%
DEPARTEMENT	61,6%

Sources : Insee, DGI 2014

Part des allocataires CAF dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations	Part des familles avec enfants vivant sous le seuil de bas revenus	Taux de chômage de la population active âgée de 15-64 ans
15,6%	29,6%	9,5%
16,8%	31,4%	11,3%

Source : Insee, RGP 2014 : CAF au 31.12.2016

Le seuil de bas revenus repose sur une définition statistique. Il est fixé depuis 2006 à 60 % du niveau de vie médian .

Soutien à la parentalité

	Nombre d'actions financées dans le cadre du REAAP*	Nombre d'actions financées dans le cadre du REAAP* pour 10 000 familles avec enfants en 2016
EPCI	20	16,7
DEPARTEMENT	68	9,4

Source : CAF, MSA, CD50 en 2016

* Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents

Nombre d'actions menées dans le cadre du CLAS** en 2016
9
65

** Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Nombre de LAEP*** au 31.12.2016	Nombre de LAEP*** pour 3 500 enfants de moins 6 ans au 31.12.2016
2	1,3
12	1,3

*** Lieu d'Accueil Enfants Parents